



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



St Laurent du Var le 09 août 2019

Direction Régionale de l'Economie
Et de l'Action Territoriale
Pôle développement économique des Alpes-Maritimes
PDET/DD/EG/AM n° 190053
Dossier suivi par Eléonore Choisy
Tél. : 04.93.14.24.40
Mail : e.choisy@cmar-paca.fr

Monsieur Joseph LE CHAPELAIN
Maire de Saint Paul de Vence
Hôtel de Ville
Place de la Mairie
06570 SAINT PAUL

OBJET : Avis pour la modification n°1 du PLU de Saint-Paul

Monsieur le Maire,

Par votre courrier du 30 juillet 2019 et conformément à l'article L123-13-1 du code de l'urbanisme, vous nous avez notifiés votre projet de modification n°1 du PLU de votre commune.

N'ayant pas de remarques particulières à émettre, la délégation des Alpes-Maritimes de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région PACA émet un **avis favorable** à votre projet.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président de la délégation des A-M
de la CMAR PACA,



Jean-Pierre GALVEZ.

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR - TERRITOIRE DES ALPES-MARITIMES
81 avenue Léon Bérenger - CS 30219 - 06704 SAINT-LAURENT-DU-VAR CEDEX
Téléphone : 04 93 14 16 14 - Mail : contact06@cmar-paca.fr
www.cmar-paca.fr